

ELEMENTS DE REPONSE ENQUETE PUBLIQUE DU SMTC

jeudi 28 septembre 2017

Avis défavorable au Projet Mobilités 2030 du SMTC et demande de création d'un réseau RER ou **TRAM-TRAIN** toulousain (lignes ferroviaires existantes et création d'une **ligne de tramway à grande vitesse au Nord et à l'Ouest**).

Je constate qu'avec 3,8 milliards d'euros dont **2,2** pour la future la ligne de métro TAE, le Projet Mobilités 2025-2030 du SMTC engage l'avenir de notre agglomération pour les 30 prochaines années.

Je constate qu'en matière de qualité de l'air, le projet mobilités 2025-2030 du SMTC ne respecterait pas la loi **sur l'air** - à savoir que tous les moyens devraient être mis en œuvre pour revenir à la qualité de l'air de 1996 - du fait qu'il n'anticipe pas la **croissance démographique** en ne permettant pas une baisse sensible du nombre de déplacements journalier en voiture.

Je pense que le Projet Mobilités 2025-2030 du SMTC ne permettrait pas d'augmenter fortement l'**usage des transports publics, du vélo et de la marche à pied** et par conséquent de faire baisser sensiblement la part modale de la voiture individuelle.

Je constate que mis à part les usager-e-s de la future la ligne de métro TAE, le Projet Mobilités 2025-2030 du SMTC **ne devrait pas engager une mutation profonde des pratiques de mobilité** sur le territoire du PDU, en particulier sur les périphéries.

Je constate que **la 3ème ligne** redouble la ligne de chemin de fer de Labège à la gare Matabiau, s'oriente ensuite vers le Nord où l'habitat est dispersé et les enjeux fonciers non stabilisés, puis dessert Colomiers après avoir franchi la Garonne à hauteur des Sept-deniers, toujours en passant par des zones moins habitées que d'autres dans Toulouse et sans desservir les communes environnantes.

Je constate dans l'enquête ménages-déplacements et dans les cartes diffusées par différents sites sur les déplacements automobiles quotidiens que **les besoins** se situent au Nord (Aucamville vers Blagnac), à l'ouest (Blagnac-Colomiers-Tournefeuille) et au sud (Cugnaux, Frouzins, Portet).

Je lis, dans le Projet Mobilités 2020-2025-2030, l'existence d'un projet de « **ceinture Sud** » matérialisée par deux flèches pointillées, dont aucun des éléments tangibles n'est présenté ni détaillé, alors qu'elle est présentée comme élément structurant du PDU..

Je ne trouve aucun projet sérieux, autour de la **zone aéronautique Nord-Ouest** (Colomiers, Saint-Martin, Tournefeuille, Léguevin, Cornebarrieu) alors que la majorité des embouteillages automobiles y sont concentrés.

En deuxième couronne, est mentionné un système de **bus optimo** dont les principes de fonctionnement ne sont pas décrits.

Je crains, un **déficit de parkings-relais** le long de la troisième ligne, laissant augurer un report des encombrements et goulets d'étranglement au niveau des stations de cette ligne, et notamment autour de celles situées au nord, par exemple celle de la Vache.

Je propose donc pour une enveloppe financière équivalente, **un réseau efficace** de tramways et de bus prioritaires dans l'espace public accompagné d'un réseau cadencé de trains de banlieue. C'est sur ces principes qu'il est possible d'atteindre un objectif conforme à la loi sur l'air par une réduction ambitieuse des parts modales de la voiture pour 2025 et 2030.

Je demande au commissaire enquêteur de noter que le projet du SMTC ne respecte pas l'intérêt public.

Je remercie la commission d'enquête pour son travail.

Nom

Prénom

Adresse

contact mail et téléphone